



SOCOTEC BELGIUM ASBL

09378

Rapport d'inspection - Installation électrique N° de rapport 23/1/2/2/3/01	domestique	BT / TBT e	existante		
Concerne : ☑ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☑ maison ☐ appartement ☐ autres :					
Demandeur: Co KTI'Glack SK	tiV6				
Personne sur place :code EAN de l'installa	ition:	/			
Adresse de la visite : Felis Me Nil 77-	6982	SAI	7ER ce		
Date de visite 13/02/11/Date d'émission 13/02/11/R					
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogation					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-					
Description de l'installation visitée :					
Tension d'utilisation : ✓			25A uits terminaux : 5	1	
Description		En ordre	Pas en ordre	n.a. ou	_
Correspondances des schémas à l'installation			V	dérog.	_
Etat du matériel électrique installé					_
Mesures de protection contre les contacts directs		¥	7		-
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement d à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	STATUTE FAMILY STATE STORE STATES AND STATES		~		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			2		_
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et	de la				_
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils	40 14		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe			X		_
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogation		10	1		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre	mesuka	16	*		
Résistance de dispersion de la prise de terre PAS	NALL		X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipe Manquements / Notes :	ement individuel o	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Voic ANNEXO					
70 F 2 21 F22	E E SE ES ES ES			STORES AND THE METALLINES	
CONTRACTOR AND				ELECTORISTS OF THE PROPERTY OF	
AN ANGARAN TO THE CONTROL A CAMBRION AND TO DIMEND TO THE REPRESENTED IN A RESIDENCE	selft in a secon	E 19 19 19999 19		a a manual C	7
Conclusion :				PA PA	
 L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. L le délai prescrit par la réglementation en vigueur. 	e prochain cont	rôle périodiqu	e est à effectuer	dans %	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G le même organisme après mise en conformité dau terme de 18 m	S.I.E. Une visite o	complémentai ure de l'acte d	re est à exécuter le vente.	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusior même organisme en vue de compléter le dossier.				par le 273(fr).	
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL / CUFFARU	Nom et visa du de	138	réception :	0215 -	
Domenico	MANN certigre	een.be		8	

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708

1/2

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA nº BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61[63 - B 4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 4959 23 / 1702 13/01	
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.	ě.
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	ë
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	1
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	1-
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : un per parlant	8
* Absence de plan o behigne de l'installation à l'installation à le thi gne absole to à	RAP/SO
Jescenditionaer dans 150 letidité don des méles de l'ART fou Vant le R.C. I.E.	COTEC-ar
CUFFARO Domenico	AP/SOCOTEC-annexe BT01(fr)/0609-V1
	17(fr)/06
	109-V1